

**Direction de l'Ecologie Urbaine**

Affaire suivie par : Cécile PAUL

Tél. : 01.34.41.92.76

cecile.paul@cerypontoise.fr

CP/SB n°

**DOMEO**

20 rue Edouard Rochet

69372 Lyon Cedex 08

Le

**18 FEV. 2015**

**Objet : Service d'assurance pour les installations privatives d'eau potable sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise**

Monsieur le Directeur,

Nous avons reçu de nombreuses réclamations relatives à vos démarches commerciales, qui proposent un service d'assurance pour les installations privatives d'eau potable. Vos courriers ne sont non pas envoyés sous l'entête Doméo mais sous le nom de Veolia Habitat Service, confondus à juste titre par les habitants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise avec le groupe Véolia Eau, en charge du service public d'eau potable par le biais de sa filiale dédiée Cyo. Par ailleurs, vos courriers les incitent à adhérer à vos services sans avoir connaissance de leurs droits, notamment ceux issus de la loi Warsmann.

Au vu des nombreuses réclamations reçues portant sur votre démarche commerciale, je vous demande de bien vouloir retirer de vos listes de contact les habitants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Jean-Claude WANNER**

Vice-Président en charge du cycle urbain de l'eau

Copie : Cyo